

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose, sans engagement de sa part, **d'attribuer** par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens désignés ci-après qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir.

Réf : **AS 84 25 0295 01** Loué sur toute la surface

Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue – Surface : 5 ha 34 a 89 ca

Grange Neuve - BL14 ; La Pte Guillaîne - BL15 - BL16 - BL17 - BL18 - BL19 - BL20 - BL21 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Réf : **AS 84 25 0296 01** Loué sur toute la surface

Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue – Surface : 4 ha 04 a 27 ca

Grange Neuve - BL12 - BL13 ; La Pte Guillaîne - BL22 - BL23 - BL317 - BL319 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site :

<http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **26/10/2025** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

SAFER PACA

Délégation Départementale : Vaucluse
 Maison de l'Agriculture, Agroparc
 97 Rue des Meinajaries, CS 70013
 84918 AVIGNON 9
 Tel : 04 88 78 00 84

où des compléments d'information peuvent être obtenus, ou par voie dématérialisée sur le site <https://geo-paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html> →



A L Isle Sur La Sorgue, le

Visa du Maire et cachet

(valant attestation d'affichage pendant le délai légal de 15 jours)

LE MAIRE,

Pierre GONZALVEZ

